Interview avec Daniel Sauter

(Photo : T. Nial)

Indispensables, les données produites sur la marche à pied doivent l'être de façon pertinente. Le sociologue Daniel Sauter, du bureau Urban Mobiliy Research à Zurich, est «La » référence internationale sur le sujet. Il expose ses motivations et adresse quelques conseils aux communes.

En quoi les comptages piétons diffèrent-ils des comptages voitures ?

Il y a des différences spatiales, temporelles et sociales : les piétions se déplacent à une échelle beaucoup plus fine et moins linéaire que le trafic motorisé. Marcher commence dès qu'on franchit le seuil de sa porte, que l'on descend du bus ou de voiture et c'est aussi à pied que l'on effectue les derniers mètres jusqu'à sa destination. Les postes de comptage doivent donc être soigneusement choisis. Les pics de fréquentation sont aussi différents, les flux piétons étant parfois plus importants à midi que le soir. C'est surtout le cas dans les centres villes et là où il y a beaucoup d'écoliers. Il est aussi important de saisir que le séjour constitue une composante à part entière de la marche et que si l'on n'en tient pas compte, on rencontrera des problèmes de dimensionnement des infrastructures, pour ne citer qu'un exemple.

Le séjour doit être documenté lors des enquêtes. (Photo : D. Sauter)

Le premier pas pour une commune ?

Le mieux est de commencer par un comptage Avant / Après. Lors de travaux ou d'un réaménagement, une évaluation préalable mesurera les volumes actuels de piétons, tandis que l'étude après travaux documentera le degré de réussite des mesures. Il est dans tous les cas important d'être conscient que les améliorations du réseau piéton génèrent la plupart du temps davantage de flux qu'attendus.

Dans le cadre de planifications directrices, cela peut valoir la peine d'effectuer des comptages aux emplacements stratégiques pour mieux documenter les déplacements à pied, y compris en termes de séjour, dans l'aménagement local.

Une expérience qui vous a marquée ?

C'est toujours surprenant de constater qu'il y a plus de personnes à compter que ce à quoi l'on s'était attendu. A Zurich, nous avions par exemple prévu un comptage manuel de 7 à 22 heures. Or il y avait encore beaucoup de monde après 22 heures. On aurait dû prévoir une plage horaire bien plus longue. Grâce aux appareils automatiques, il est dorénavant aisé de compter durant 24 heures et sur plusieurs jours par semaine.

Ce qui me fascine aussi, c'est de vivre le déroulement d'une journée « type » d'une commune ou d'un quartier le temps des observations. Cela permet de comprendre un lieu, en particulier comment on y marche, beaucoup mieux que depuis son bureau !

Il y a compter et compter

Les comptages peuvent remplir une fonction technique, de planification, lorsqu'ils sont effectués pour des projets concrets, par exemple pour prévoir des dimensions ou contrôler la réussite d'aménagements. Ils peuvent aussi répondre à une motivation stratégique de gestion de la mobilité à long terme dans les communes ainsi que de communication avec le grand public.

Ces deux fonctions se distinguent l'une de l'autre en particulier par leur degré de détail, dans la récolte de données d'une part, et dans le traitement et la présentation des résultats d'autre part. Il est évident que les décisions politique et de débat public nécessitent quelques chiffres clé concrets tandis que la panification recours à des valeurs plus détaillées.

Les règle d'or du comptage ?

Il y a deux règles de base : Premièrement il faut comprendre les caractéristiques propres aux piétons pour les compter correctement. Compter de la même manière qu'on le fait pour d'autres modes est voué à l'échec. Deuxièmement, marcher est bien plus que ce qui se laisse mesurer. Cela est si varié et riche, qu'il est difficile de mesurer tous les aspects plus qualitatifs dont il faut pourtant tenir compte dans les décisions techniques et politiques.

monitoring-pietonvelo.ch
measuring-walking.org

Traduction de l'article paru dans Fussverkehr 2/2018 et Rue de l'Avenir 3/2018 : J. Leuba